



PROJET DE DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2008

**OBJET :** BUDGET VILLE - EXERCICE 2008 - DECISION MODIFICATIVE N° 7 - BUDGET ANNEXE DU PORT  
PIERRE CANTO - EXERCICE 2008 - DECISION MODIFICATIVE N° 4

**COMMISSION :** FINANCES ET BUDGET

**Du :** 15 SEPTEMBRE 2008

**RAPPORTEUR :** MAXARTUSO

**Budget Ville - Exercice 2008 • Décision modificative n° 7**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2007 adoptant le Budget Primitif 2008,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 janvier 2008 adoptant la décision modificative n°1,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 février 2008 adoptant la décision modificative n°2,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 avril 2008 adoptant la décision modificative n°3,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2008 adoptant la décision modificative n° 4,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2008 adoptant la décision modificative n°5,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 juillet 2008 adoptant la décision modificative n°6,

Considérant que le Conseil Municipal a voté le budget par nature au niveau du chapitre,

Considérant les nouvelles dépenses et recettes survenues sur le budget,

Les inscriptions budgétaires de la présente décision modificative sont ainsi précisées :

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2008

QUESTION (SUITE) N°3

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**DEPENSES :**

Des virements entre le chapitre 65 (autres charges de gestion courante) et le chapitre 011 (charges à caractère général) pour 16.000 € sont effectués pour tenir compte des besoins des services.

Des mouvements sur les subventions en augmentation et en diminution par virements internes depuis des crédits existants sont détaillés dans la délibération d'attribution des subventions.

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**DEPENSES :**

Il est procédé à des virements de crédits entre opérations pour tenir compte de l'avancement des projets.

**Budget annexe du Port Pierre Canto • Exercice 2008 - Décision modificative n° 4**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2007 adoptant le Budget Primitif 2008,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 janvier 2008 adoptant la décision modificative n°1,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 avril 2008 adoptant la décision modificative n°2,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2008 adoptant la décision modificative n°3,

Considérant que le Conseil Municipal a voté le budget par nature au niveau du chapitre,

Considérant les nouvelles dépenses et recettes survenues sur le budget,

Les inscriptions budgétaires sont ainsi précisées :

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2008

3

**SECTION DE FONCTIONNEMENT****DEPENSES :**

Un virement de 30.000 € est effectué entre les chapitres 65 (autres charges de gestion courante) et 67 (charges exceptionnelles) pour permettre la prise en charge d'un sinistre avant remboursement par les assurances.

**SECTION D'INVESTISSEMENT :****DEPENSES :**

Il est procédé à des virements de crédits entre opérations pour tenir compte de l'avancement des projets.

La Commission des Finances et du Budget, dans sa séance du 15 septembre 2008, a été consultée.

Il convient pour le Conseil Municipal :

**\* Pour le budget principal Ville**

1°) - d'adopter cette décision modificative n° 6 de l'exercice 2008 pour le budget principal de la Ville ;

2°) - de voter les modifications de crédits par chapitre ;

3°) - de porter le budget principal de la Ville, pour l'exercice 2008, à :

Budget Primitif	415.746.044,31 €	415.746.044,31 €
Décision modificative n° 1	27.383.479,99 €	27.383.479,99 €
Décision modificative n° 2	129.145,60 €	129.145,60 €
Décision modificative n° 3	308.504,30 €	308.504,30 €
Décision modificative n° 4	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n° 5	15.715.578,00 €	15.715.578,00 €
Décision modificative n° 6	22.757,97 €	22.757,97 €
Décision modificative n° 7	0,00 €	0,00 €
	459.305.510,17 €	459.305.510,17 €

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2008

## QUESTION (surre) N° 3

**\* Pour le budget annexe du Port Pierre Canto**

4°) - d'adopter cette décision modificative n° 4 de l'exercice 2008 pour le budget annexe du Port Pierre Canto ;

5°) - de voter les modifications de crédits par chapitre ;

6°) - de porter le budget annexe du Crématorium pour l'exercice 2008 à :

Budget Primitif	10.430.849,00 €	10.430.849,00 €
Décision modificative n° 1	5.625.155,16 €	5.625.155,16 €
Décision modificative n° 2	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n° 3	325,00 €	325,00 €
Décision modificative n° 4	0,00 €	0,00 €
	16.056.329,16 €	16.056.329,16 €

**BUDGET VILLE • EXERCICE 2008 - DECISION MODIFICATIVE N°7**

**Section de Fonctionnement - Dépenses**

<b>Ch</b>	<b>Nature</b>	<b>Libellés nature</b>	<b>Montants demandés</b>
011	6236	Catalogues et imprimés	-1 000,00
67	6745	Subventions aux personnes de droit privé	1 000,00
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	-500,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	500,00
67	6745	Subventions aux personnes de droit privé	1 447,30
011	6228	Divers	-1 447,30
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences,...	-5 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	5 000,00
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences,...	-2 000,00
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences,...	-1 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	3 000,00
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences,...	-3 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	3 000,00
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences,...	-5 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	5 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	-1 500,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	-1 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	-1 000,00
67	6745	Subventions aux personnes de droit privé	3 500,00
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	-2 000,00
011	6042	Achats de prestations de services autres que terrains à aménager	2000,00
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	-10 500,00
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	10 500,00
011	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	-43 500,00
67	6745	Subventions aux personnes de droit privé	25 000,00
67	6745	Subventions aux personnes de droit privé	18 500,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>



**BUDGET PORT CANTO - EXERCICE 2008 - DECISION MODIFICATIVE N°4**  
**Section de Fonctionnement - Dépenses**

<b>Ch</b>	<b>Nature</b>	<b>Libellés nature</b>	<b>Montants demandés</b>
65	658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	30 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>


**BUDGET PORT CANTO - EXERCICE 2008 - DECISION MODIFICATIVE N° 4**  
**Section d'Investissement - Dépenses**

<b>Ch</b>	<b>Nature</b>	<b>OP</b>	<b>AP</b>	<b>Libellés nature</b>	<b>Montants demandés</b>
20	2031	A2606		FRAIS D'ETUDES	29 000,00
23	2315	A0906		INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-29 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>					0,00